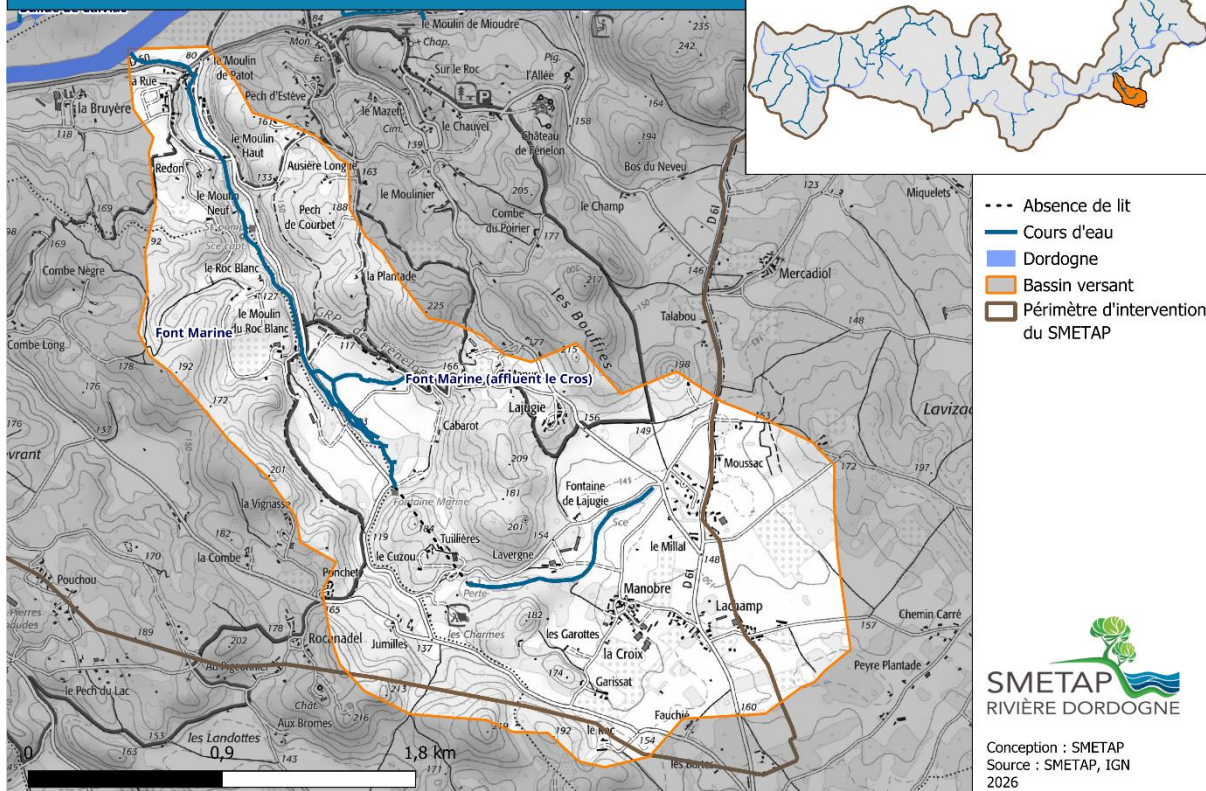


LA FONT MARINE

Nom du cours d'eau	La Font Marine
Affluents	Le Cros
Autres noms connus ou anciens	Ruisseau de Fontaine Marine Ruisseau des moulins
Longueur lit principal + affluents	5 300 mètres
Linéaire de dérivations parallèles	300 mètres
Com. Com. Communes concernées	Pays de Fénelon Sainte-Mondane / Veyrignac
Masse d'eau	FRFR349B : « La Dordogne du confluent du Tournefeuille au confluent de la Vézère »
Statut	Domaine privé
Catégorie piscicole	2 ^{ème} catégorie
Hydrologie (pérenne / assecs)	Pérenne
Présence de zones humides	Oui
Source(s) : - origine (captée, ZH, résurgence) - altitude	Zone humide puis source captée 137 mètres (Fontaine de Lajugie)
Confluence avec Dordogne : - continuité ou non - altitude	Mauvaise (perchée + buse) 74 mètres
Dénivelé	63 mètres
Orientation	Sud-Est / Nord-Ouest
Date état des lieux	24/10/2024

Localisation - Font Marine



1. Situation générale



Zone humide de la fontaine de Lajugie

Si la source principale de ce ruisseau est identifiée au lieu-dit "Fontaine Marine", il faut mentionner la présence, à environ 1 700 mètres en amont, d'un autre approvisionnement en eau constitué par une zone humide, puis 200 mètres en aval, par une source captée appelée "Fontaine de Lajugie", qui, après un linéaire de 1 100 mètres en surface, disparaît par emprunt d'un réseau karstique (mentionnée "perte" sur la carte IGN) avec la présence de grottes en aval direct de la perte. Même si nous n'en avons aucune certitude, nous pensons que cet écoulement est lié au réseau hydrographique de la Font Marine, un test de coloration d'eau permettrait de confirmer – ou pas - cette hypothèse.

La source captée de la Fontaine Marine, en pied de coteau calcaire, est équipée d'un lavoir couvert, le ruisseau de la Font Marine s'écoule ensuite lentement à travers une zone humide où il est rejoint en rive droite par son affluent le Cros, puis il emprunte une petite vallée assez encaissée et pentue avec un lit mineur au profil en escalier (ou en paliers) en raison de la présence de six anciens moulins équipés pour la plupart de biefs, ce profil en fait sa principale caractéristique. La Font Marine croise ensuite la RD 50 et, dans un contexte beaucoup plus plat et agricole, rejoint la plaine alluviale de la Dordogne après un linéaire total d'environ 5 300 mètres.

De sa source captée jusqu'à la station de captage d'eau potable de la source de Roc Blanc, la Font Marine fait office de limite entre les communes de Sainte-Mondane et de Veyrignac.

2. Hydrologie

La zone humide située à 200 mètres en amont de la "Fontaine de Lajugie", ainsi que cette dernière semblent pérennes, avant de disparaître en écoulement souterrain. Ce linéaire souterrain (600 mètres en ligne droite) entre la perte (126 m d'altitude) et la Fontaine Marine (107 m d'altitude) présente un dénivelé positif de 19 mètres.

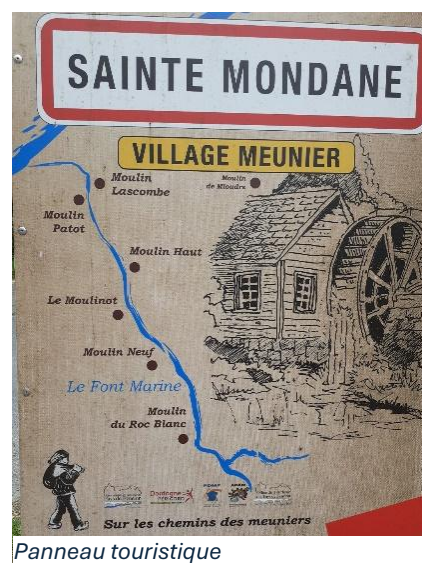
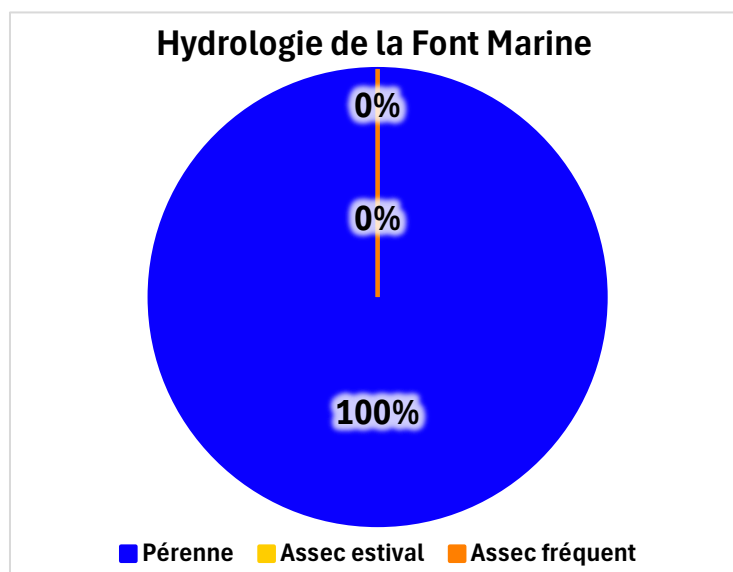
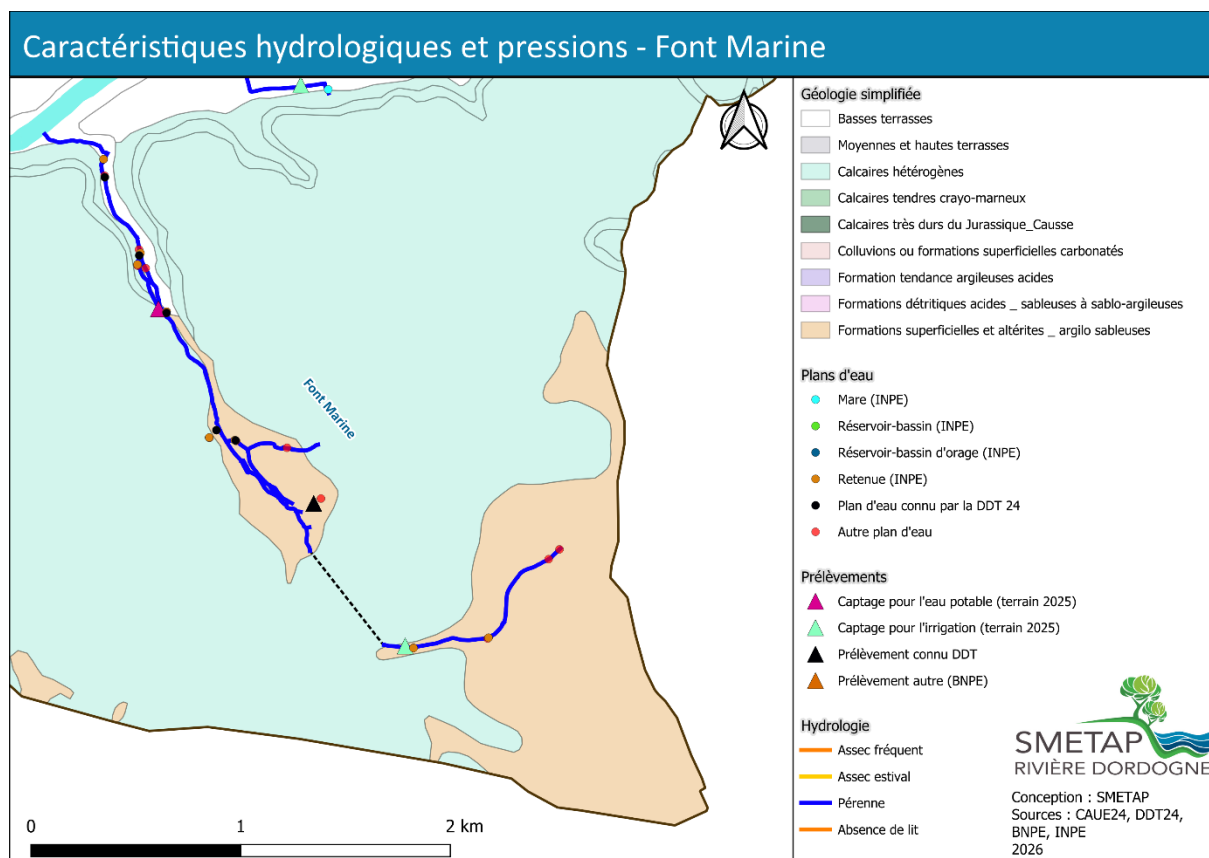


"Perte" de la fontaine de Lajugie

Cours d'eau pérenne à débit modeste mais constant, la Font Marine est rejointe par deux micro-affluents rive droite issus d'un petit étang (1 430 m²) artificiel d'irrigation non mentionné sur les cartes IGN (sous le hameau de "Cabarot"). Elle traverse ensuite un petit plateau accompagné d'une zone humide de type aulnaie-saulaie marécageuse où elle est scindée en deux bras puis rejointe par son affluent le Cros, dont le relatif écoulement est cependant lui aussi pérenne. Notons au passage que le Cros est occupé par deux petits étangs (50 m² puis 300 m²) au fil de l'eau. Le secteur aval de cette zone humide est impacté par un étang double (2 100 m² et 1 000 m²), dont l'un des deux, le plus grand, forme le bief du moulin du Roc Blanc et joue un rôle de

retenue dont le niveau d'eau occasionne des débordements occasionnels mais récurrents sur la route communale appelée "Route des Moulins". De l'autre côté de la route, cette zone humide alimente également un étang en dérivation à vocation d'irrigation d'environ 1 600 m².

La pente s'accroît ensuite et le ruisseau traverse successivement plusieurs biefs-réservoirs de moulins. En aval du lieu-dit "Roc Blanc", rive gauche de la Font Marine, se trouve un captage d'eau potable issu de la source de Roc Blanc, elle constitue également un micro-affluent pérenne à faible débit. La Font Marine rejoint ensuite la plaine alluviale de la Dordogne sur 350 mètres avant de confluer avec la rivière légèrement en aval du hameau de "La Rue".



3. Hydromorphologie et lit mineur

L'hydromorphologie générale de la Font Marine est très variée selon les secteurs. La partie amont, au niveau de la fontaine de Lajugie, présente une petite zone humide au profit d'une rupture de pente, celle-ci, d'une largeur moyenne d'environ 10 mètres, se confond avec le ruisseau puis se rétrécit ensuite, laissant place à un lit mineur naturel davantage marqué, avant de disparaître en souterrain (sur 600 mètres en ligne droite, soit près de 14 % du linéaire total) et ressortir à la Fontaine Marine.

De cette source jusqu'au moulin de Roc Blanc, le ruisseau est resté pour bonne partie naturel, formant une nouvelle zone humide à la faveur d'une faible pente et du niveau de l'eau généré par la vanne du bief du moulin du Roc Blanc. A partir de ce dernier, le ruisseau emprunte une petite vallée encaissée avec une pente plus prononcée, il alterne alors des secteurs naturels et d'autres rectifiés avec une configuration en paliers due à la présence successive de six anciens moulins (voir chapitre 7), accompagnés, pour certains, de leurs dérivations et/ou de leurs biefs (dont certains au fil de l'eau). Cette physionomie engendre de nombreux "court-circuitages" du ruisseau et constitue des ruptures de la continuité piscicole et sédimentaire. Environ 11 % du linéaire sont impactés par la présence de biefs ou étangs au fil de l'eau.

En aval direct du dernier moulin, le ruisseau passe sous la RD 50 et parcourt le lit majeur de la Dordogne avant la confluence. La connexion avec la Dordogne est assez limitée car en légère sur-hauteur et s'effectuant par le passage dans une buse de 0,80 m de diamètre.

On notera que sur le cadastre napoléonien, cette confluence se trouvait environ 500 mètres en aval de l'actuelle (en aval du hameau de "La Bruyère"). Ce linéaire disparu correspond à un ancien déplacement latéral de la Dordogne par érosion, vers la rive gauche.

Dans l'ensemble, le substrat est assez homogène, composé à 85 % de fines : limons, argiles et sable. 66 % du linéaire sont marqués par un colmatage modéré sans dysfonctionnement. Seul un secteur de 175 mètres (soit 4 % du linéaire) est impacté par un important colmatage occasionné par le bief et la vanne du moulin du Roc Blanc, faisant office de barrage et générant un ralentissement de l'écoulement. Si cette configuration optimise la mise en eau de la zone humide, elle est également à l'origine de débordements sur la "route des moulins".

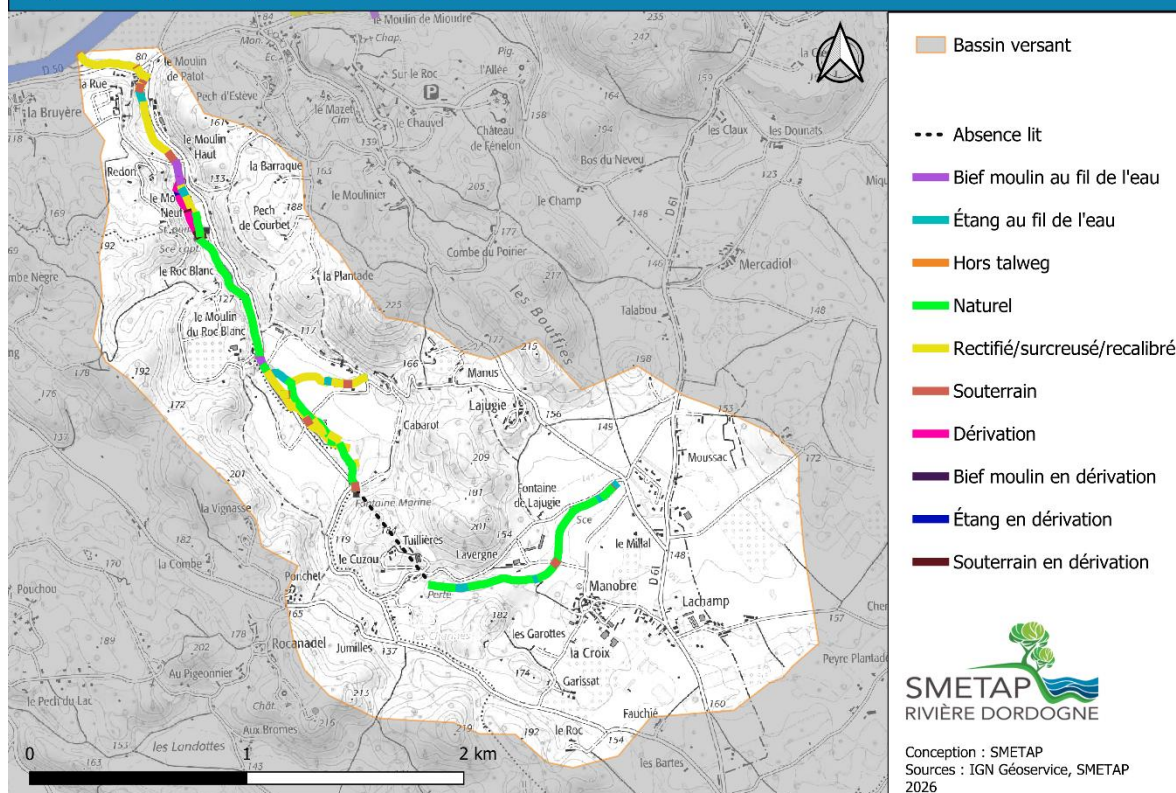


Débordement récurrent sur la route, amont moulin du Roc

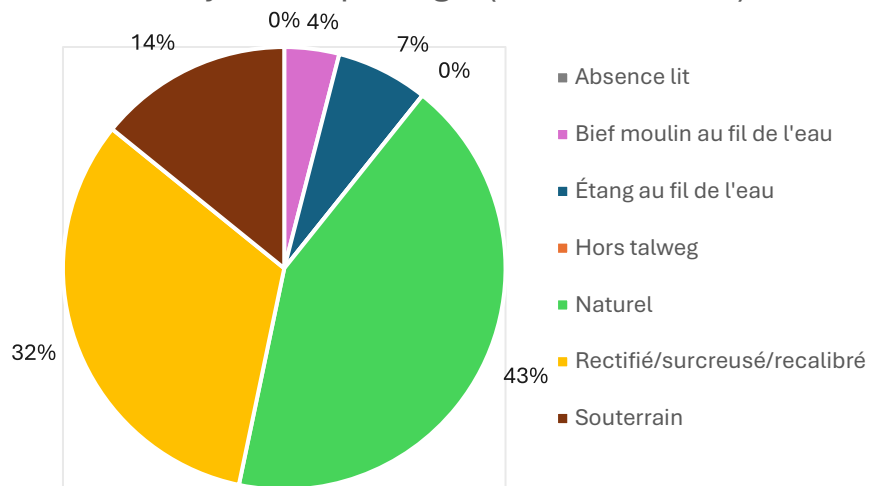
Pour information, l'étang-bief du moulin, fortement sédimenté, a connu son dernier curage en 1980. Concernant les autres biefs de moulins au fil de l'eau, un manque d'entretien général est à déplorer, pour l'instant sans impact conséquent sur le cours d'eau.

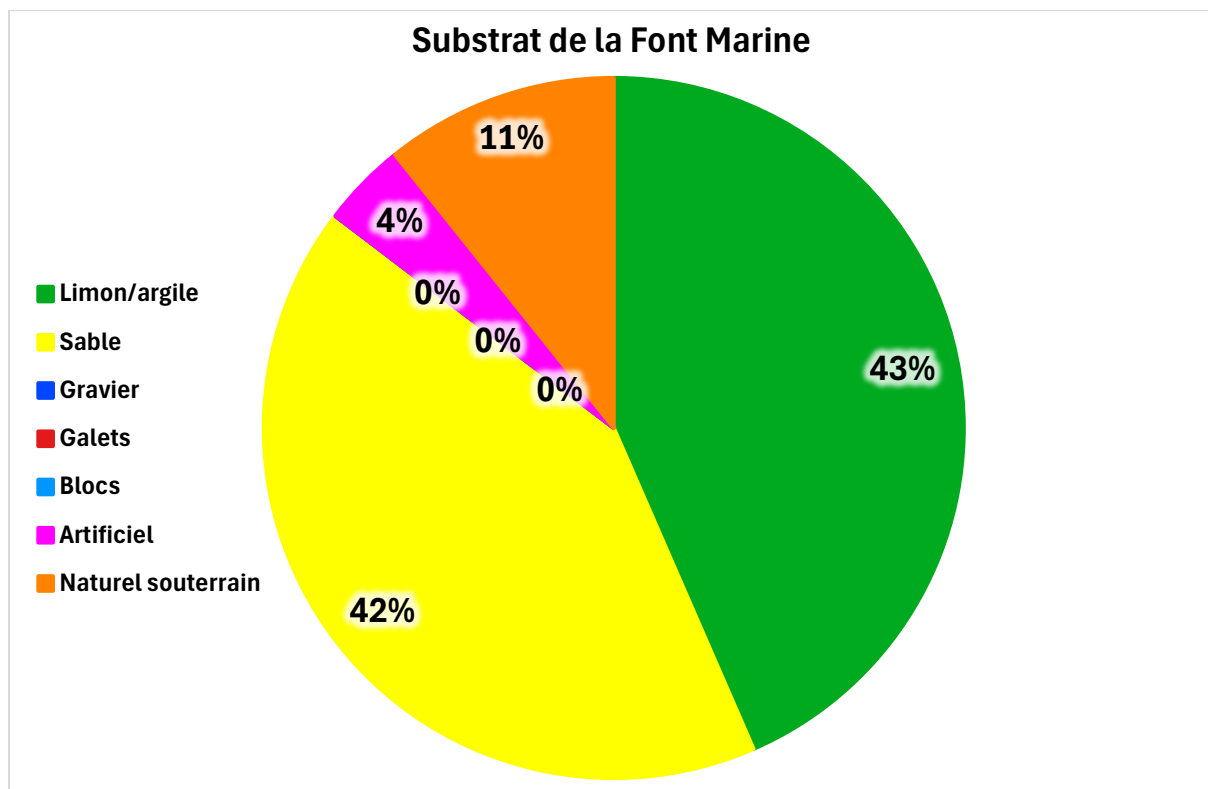
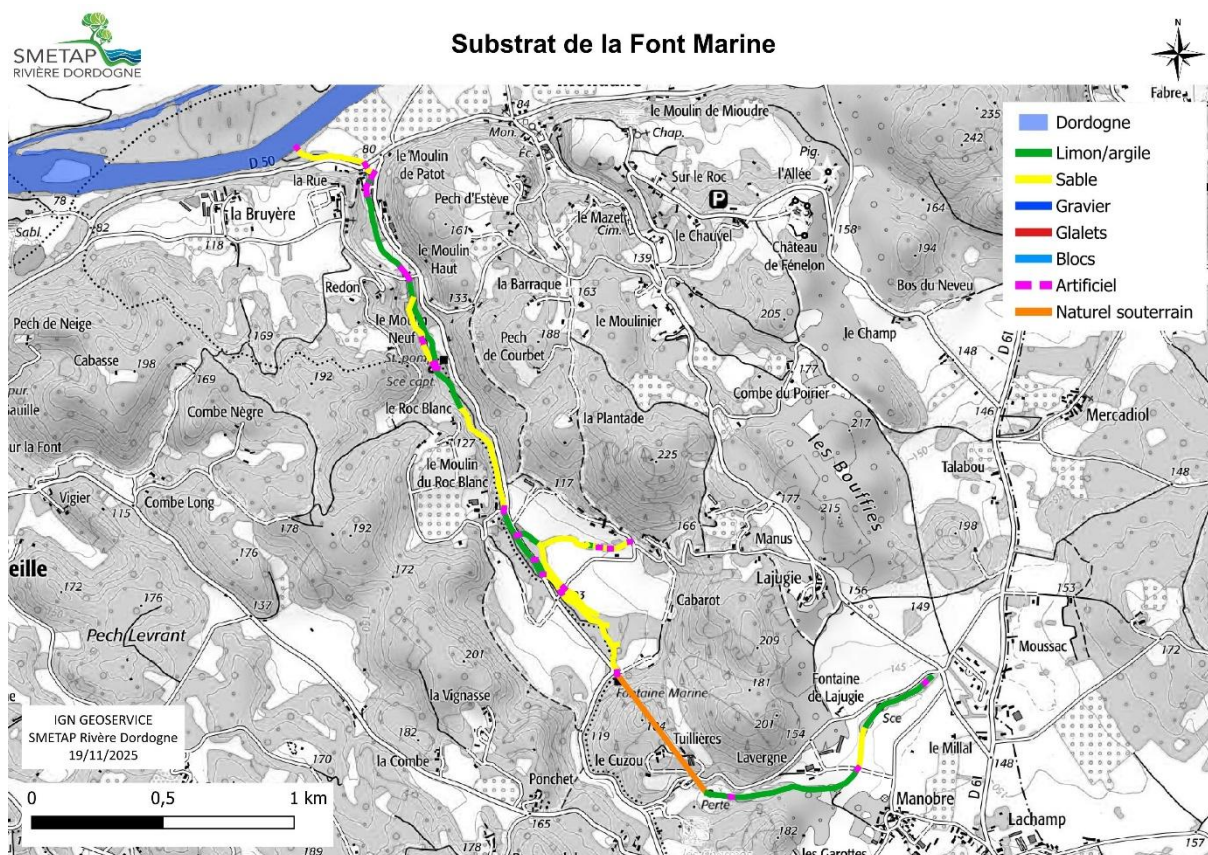
Ainsi, 5 seuils artificiels, correspondant aux biefs des moulins sont présents sur le cours de la Font Marine. Un seul dysfonctionne (le bief du moulin du Roc Blanc) en raison de sa forte sédimentation et de son implication dans les débordements sur la route située en amont direct, comme vu ci-dessus. Par ailleurs, deux embâcles sans enjeu important sont présents au niveau du lieu-dit "Le Roc Blanc"

Hydromorphologie - Font Marine

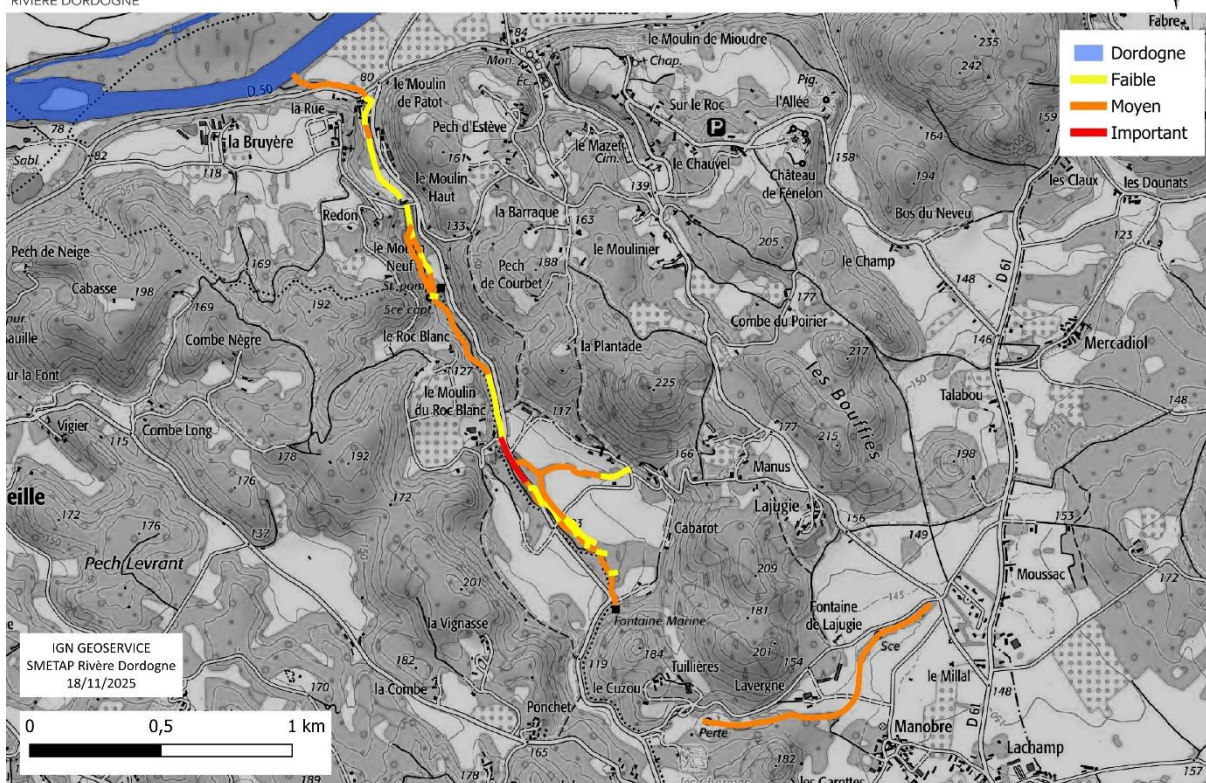


Hydromorphologie (hors dérivation)

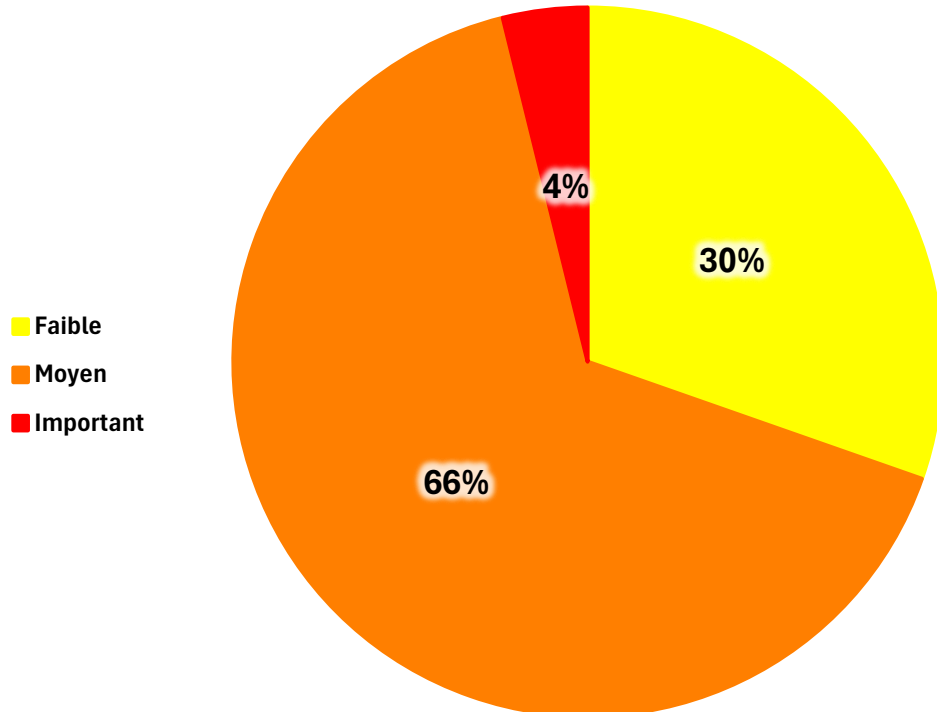


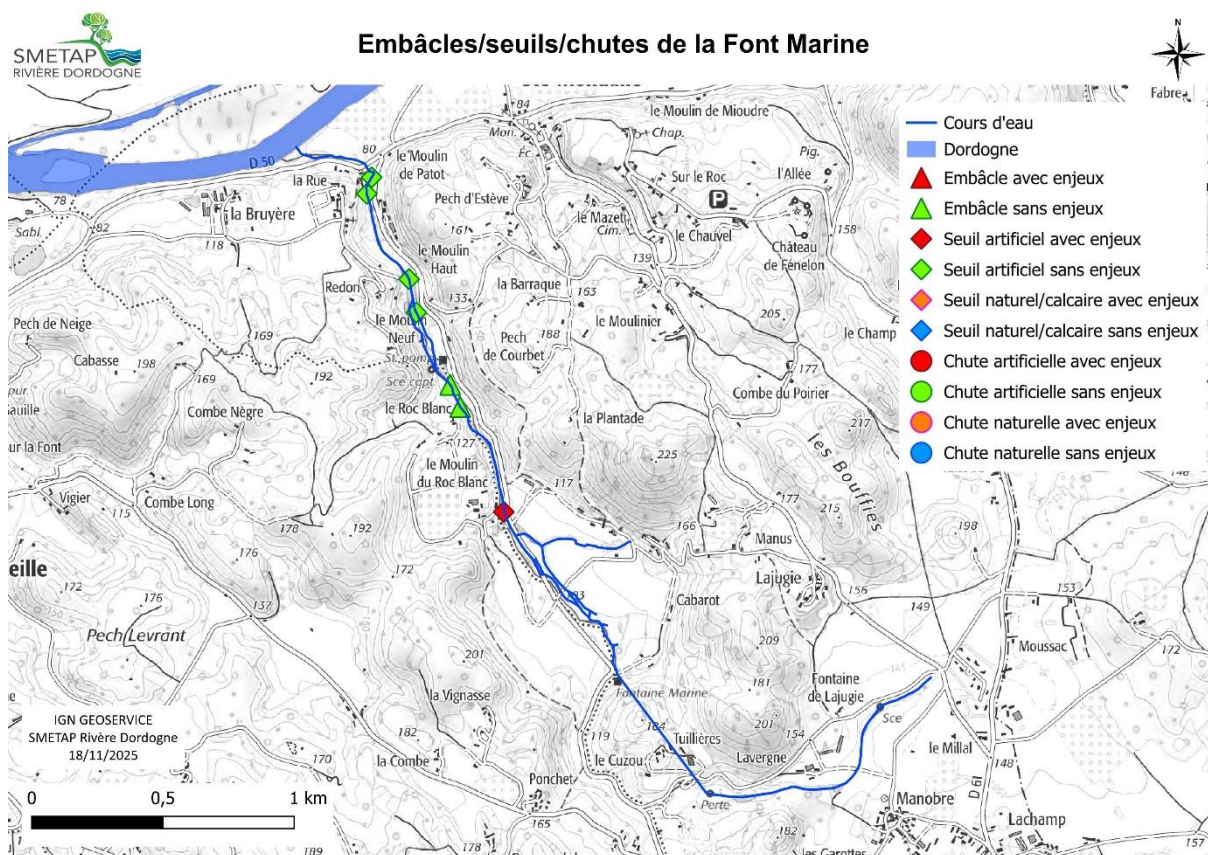


Colmatage de la Font Marine



Colmatage de la Font Marine





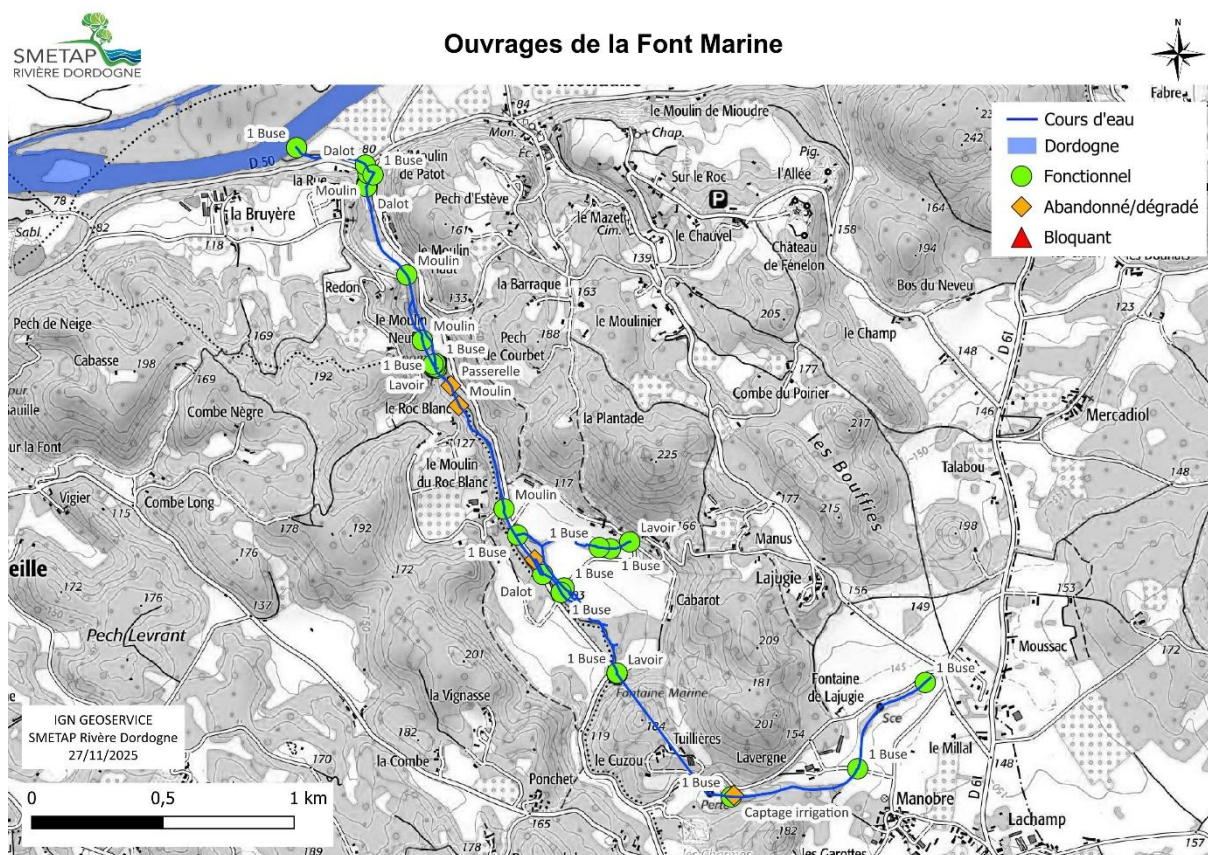
4. Ouvrages

Au total, trente ouvrages ont été relevés sur la Font Marine, essentiellement des buses, dalots, quelques lavoirs et passerelles. Parmi eux, deux sont en mauvais état : une buse de traversée de la route des moulins, encombrée par les sédiments et noyée en partie à cause du "barrage" formé par le bief du moulin du Roc Blanc, puis en aval une passerelle en bois dégradée et abandonnée qui risque s'effondrer dans le ruisseau. Les deux autres ouvrages mentionnés en orange sont une pompe d'irrigation abandonnée au niveau de l'étang sous "Lavergne", sans impact sur le cours d'eau, et le moulin du Moulinot, au fil de l'eau et abandonné.

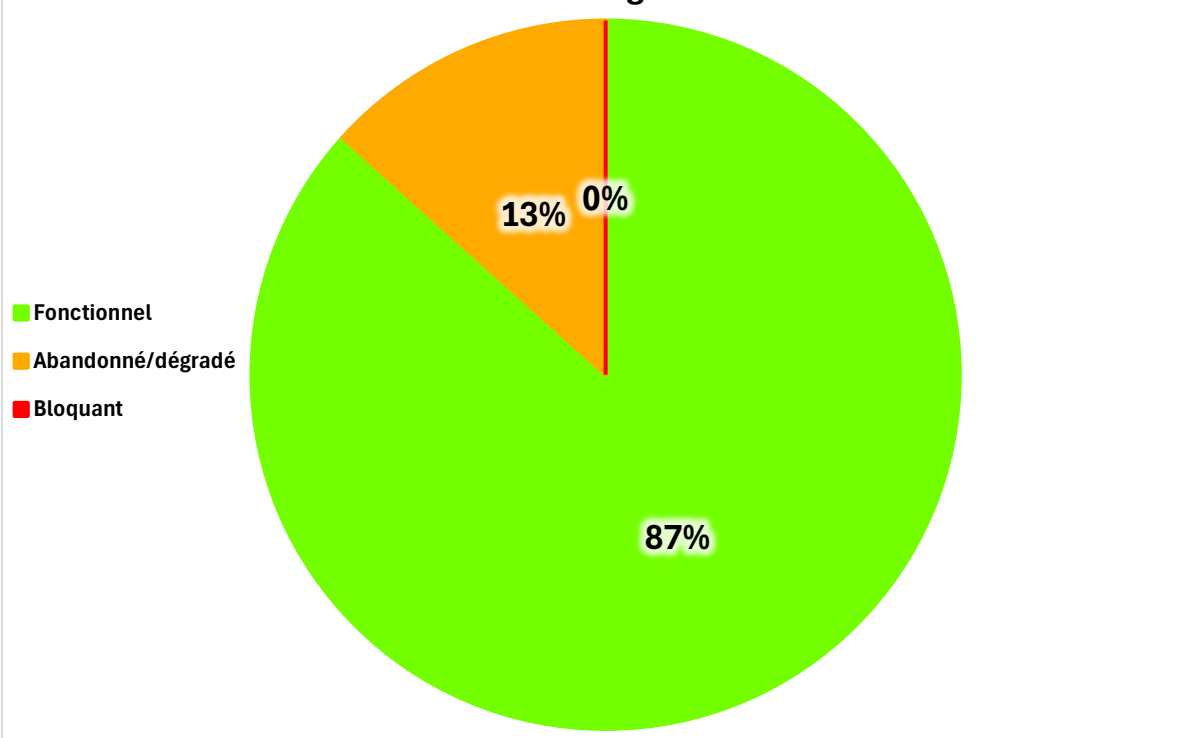
Six anciens moulins ont été recensés, d'amont vers l'aval : le moulin du Roc Blanc, le moulin Neuf, le Moulinot (abandonné et non mentionné sur les cartes), le moulin Haut, le moulin Patot et le moulin Bas - ou Lascombe.



Moulin abandonné du Moulinot, au fil de l'eau

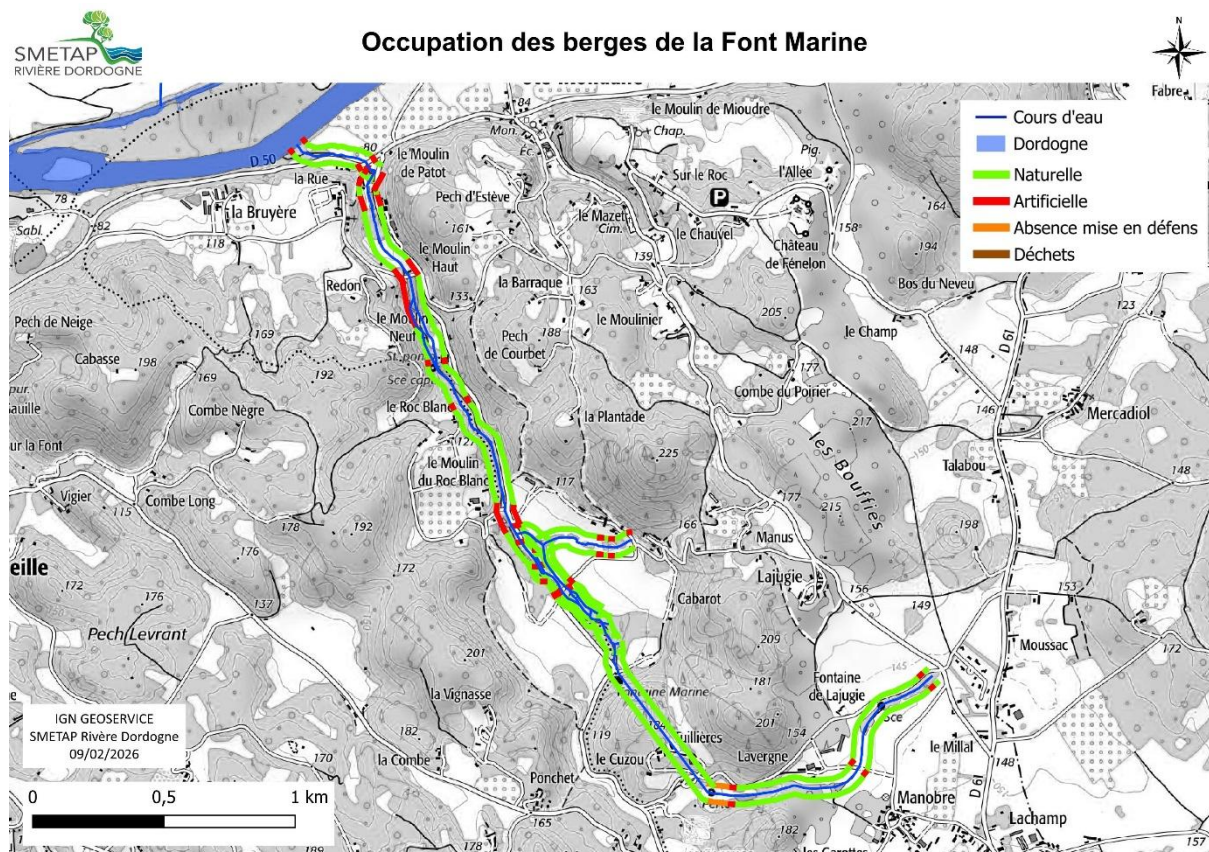


Fonctionnalité des ouvrages de la Font Marine

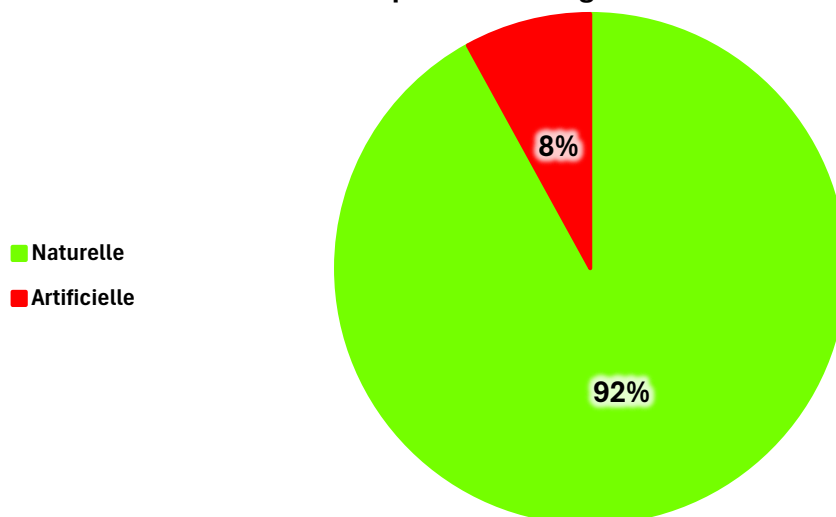


5. Berges

La grande majorité des berges de la Font Marine a conservé un caractère naturel, seuls certains secteurs de biefs et moulins présentent une artificialisation avec la présence de murs en béton ou pierres bâties. Le seul secteur concerné par du pâturage bovin sans mise en défens est localisé juste avant la perte de la fontaine de Lajugie, sur un linéaire de 100 mètres de ruisseau, soit 200 mètres de berges. En amont de ce secteur, se trouve la ferme de Lavergne, autour de laquelle sont présents de nombreux détritrus, épaves de véhicules et anciennes machines agricoles, ainsi qu'un tas de lisier à proximité et en contre-haut du ruisseau, dont les lixivats s'écoulent en sa direction.



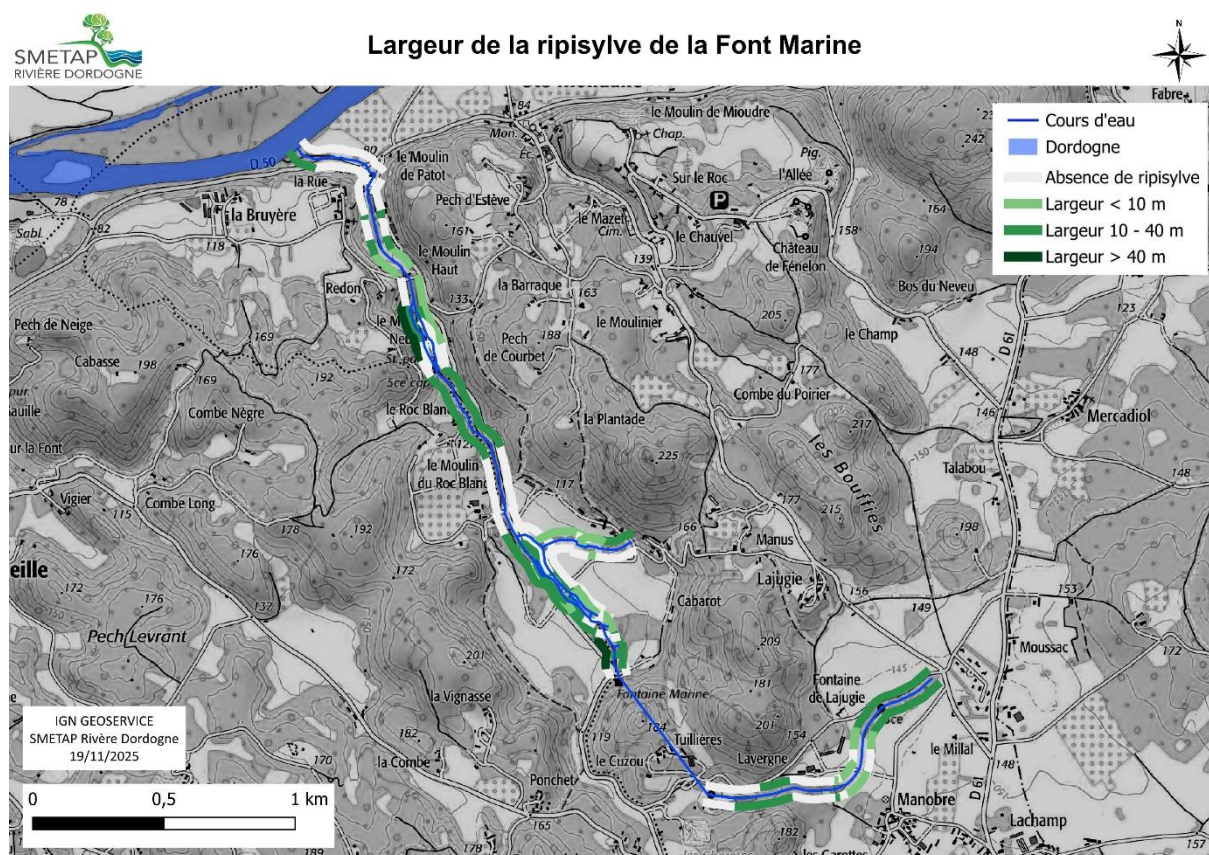
Occupation des berges de la Font Marine



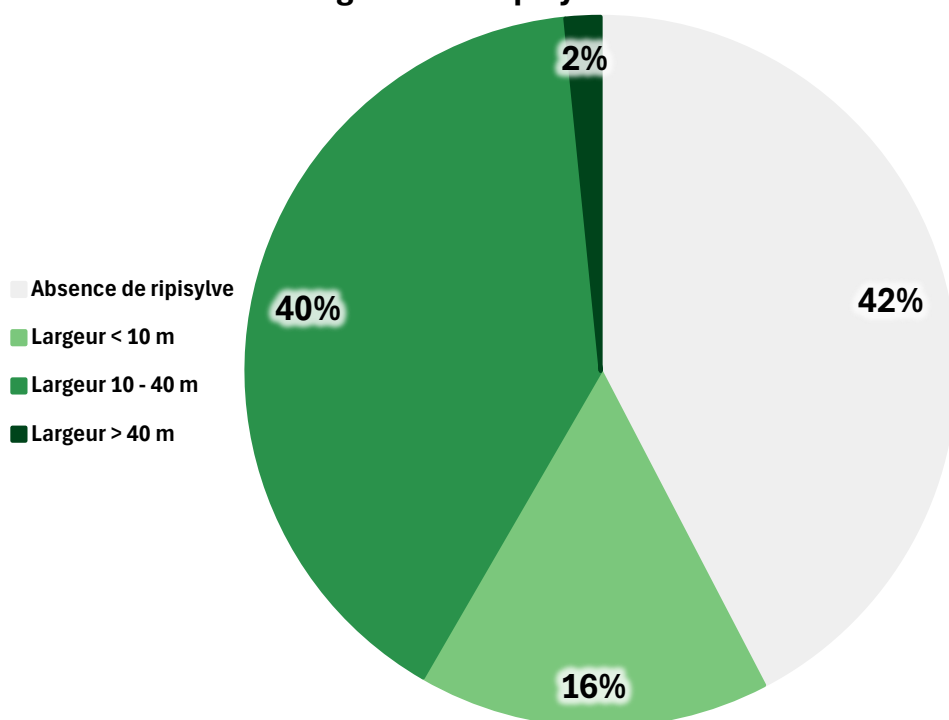
6. Ripisylve

La ripisylve est absente sur 42 % du linéaire de la Font Marine, en différents secteurs. La partie aval (plaine agricole) est la plus dépourvue. Sa largeur est inférieure à 10 mètres sur 16 % du linéaire. Les secteurs les plus denses (40 % du linéaire de 10 à 40 mètres de large et seulement 2 % supérieurs à 40 mètres de large) se répartissent essentiellement en zone amont et médiane.

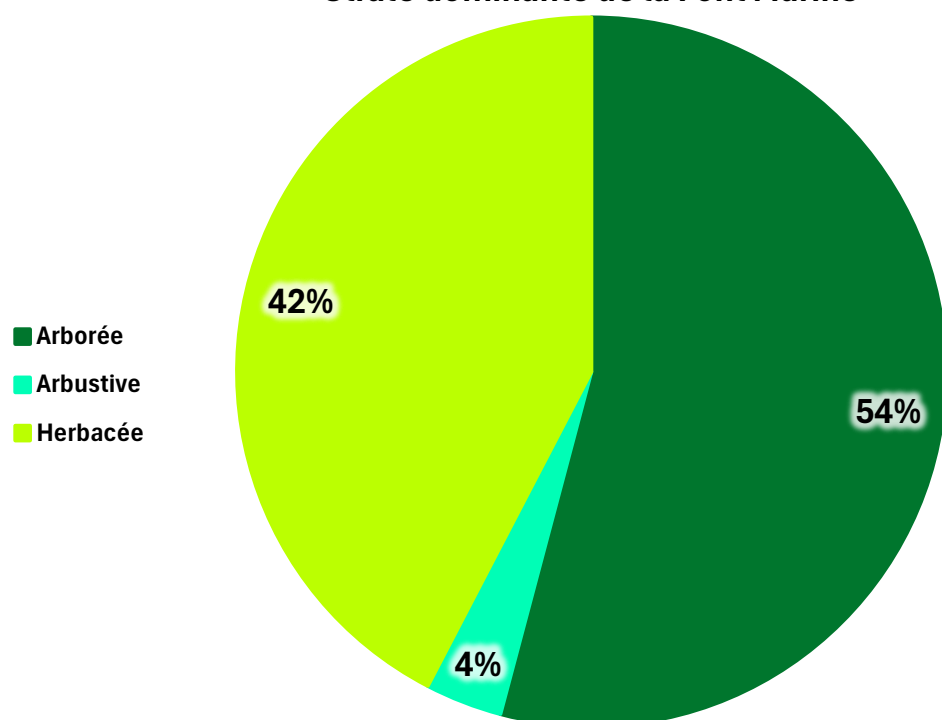
La strate dominante est arborée sur plus de la moitié du linéaire, avec pour principales espèces des aulnes glutineux (majoritaires) et des peupliers blancs, puis, dans une moindre mesure, des frênes communs et des chênes pédonculés. Un secteur se démarque par une ripisylve de meilleure qualité avec des boisements mixtes, au niveau et en aval du lieu-dit "Le Roc Blanc". Le secteur amont, vers la petite zone humide de la "Fontaine de Lajugie", apporte un peu de diversité avec la présence, en plus des aulnes glutineux, frênes communs et peupliers blancs, de saules cendrés et saules roux. Enfin, la zone humide située entre la fontaine Marine et le moulin du Roc Blanc, se caractérise par une importante aulnaie-saulaie marécageuse.



Largeur de la ripisylve de la Font Marine



Strate dominante de la Font Marine



Comme en témoigne le panel de couleurs du graphique ci-dessous, il existe une forte diversité en termes d'occupation des parcelles riveraines de la Font Marine. Si les principales occupations relevées sont des boisements naturels (29 % du linéaire) et des prairies (24 %), la particularité réside dans l'absence de cultures. A noter également la présence de trois zones humides boisées, représentant 15 % du linéaire total (voir chapitre 8).



A l'échelle du bassin versant de la Font Marine, l'occupation du sol est plutôt forestière (65%) selon les données de 2022 de l'OCS GE, et de l'IGN. Les forêts sont principalement composées de feuillus. 30% du bassin versant sont occupés par des « formations herbacées », principalement des cultures puis des prairies, notamment dans sa partie amont, avant la perte de la fontaine de Lajugie.

8. Milieux et espèces remarquables

Trois zones humides boisées sont attenantes au ruisseau, de l'amont vers l'aval, il s'agit de :

- La zone humide de la Fontaine de Lajugie (0,8 hectare), sur laquelle ont été relevées les arbres suivants : saule roux (*Salix atrocinerea*), saule cendré (*Salix cinerea*), chêne pédonculé (*Quercus robur*), frêne commun (*Fraxinus excelsior*), aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), peuplier blanc (*Populus alba*) et peuplier d'Italie (*Populus nigra italica*) et, dans une moindre mesure, orme champêtre (*Ulmus minor*) et noyer commun (*Juglans regia*).
 - o Pour la strate herbacée : laîche paniculée (*Carex paniculata*), iris des marais (*Iris pseudacorus*), épilobe à grandes fleurs (*Epilobium hirsutum*), angélique des bois (*Angelica sylvestris*), arum d'Italie (*Arum italicum*), menthe des champs (*Mentha arvensis*), ronce des bois (*Rubus fruticosus*) et ortie dioïque (*Urtica dioica*).
 - o A noter qu'une bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) a été contactée sur ce site le jour des prospections.
- La zone humide sous "Lavergne" (0,4 hectare, étang aval compris), dominée par des saule roux (*Salix atrocinerea*), des chênes pédonculés (*Quercus robur*) et peupliers blancs (*Populus alba*), accompagnés de quelques touradons de laîche paniculée (*Carex paniculata*), d'iris des marais (*Iris pseudacorus*), quelques massettes à feuilles larges (*Typha latifolia*), de l'angélique des bois (*Angelica sylvestris*), du cresson de fontaine (*Nasturtium officinale*), de l'arum d'Italie (*Arum italicum*), de ronces des bois (*Rubus fruticosus*) et de l'ortie dioïque (*Urtica dioica*).
- La zone humide entre la Fontaine Marine et le moulin du Roc Blanc (3 hectares), qui constitue une aulnaie-saulaie marécageuse accompagnée de frênes, saules cendrés, quelques peupliers blancs et d'Italie et chênes pédonculés. La flore herbacée est dominée par des iris des marais (*Iris pseudacorus*), des prêles (*Equisetum sp*) et des laîches paniculées (*Carex paniculata*), de l'eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*) et de la lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*) sont également présents.



Zone humide sous "Lavergne"

Concernant la faune remarquable rencontrée, un alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*) (SMETAP, 17/11/2023) ainsi qu'une salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) (SMETAP 17/11/2023) ont été contactés au lavoir de la Fontaine Marine.

Par ailleurs, on notera la présence de juvéniles de tritons palmés (*Lissotriton helveticus*) dans le lavoir-source de l'affluent du Cros et de Fontaine Marine (SMETAP, 28/04/2026).

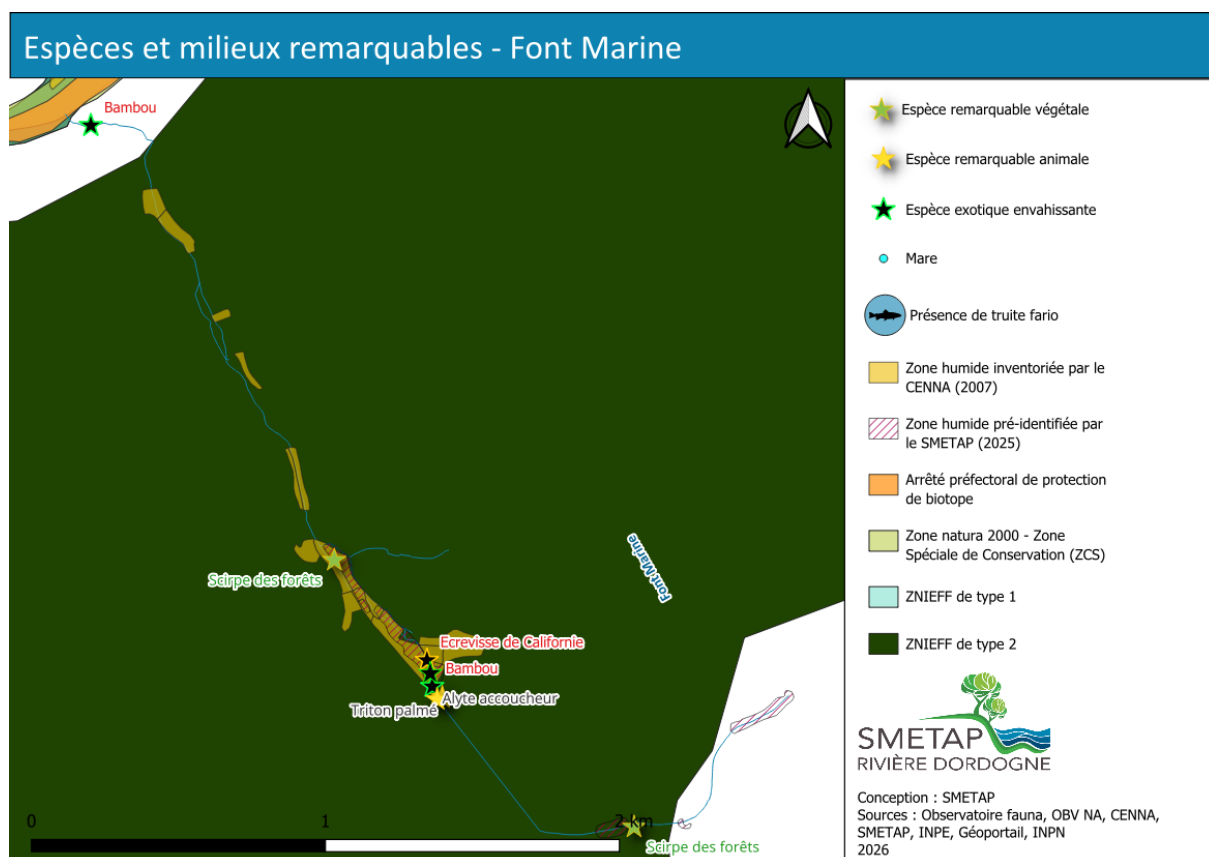
Le ruisseau ne semble être fréquenté par aucune faune piscicole, à l'exception de certains étangs-biefs abritant des populations de brochets (*Esox lucius*), black-bass (*Micropterus salmoides*) et divers cyprinidés, tous probablement issus de lâchers.

La Font Marine n'a pas (encore) fait l'objet d'inventaires d'odonates, de nombreux individus de différentes espèces ont cependant été aperçus, notamment sur la partie médiane du ruisseau et sur les secteurs d'étangs-biefs.

D'autre part, selon les inventaires transmis par l'Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine, le CBN Sud-Atlantique a identifié le 02/06/2015 deux stations de scirpe des forêts, espèce protégée au niveau régional, en amont et sur la partie médiane de la Font Marine.



Alyte accoucheur, lavoir de Fontaine Marine



9. Espèces indésirables

Deux foyers de bambous sont recensés : le premier en aval direct de la source de la Fontaine Marine, d'une surface d'environ 1 500 m² et le second un peu avant la confluence avec la Dordogne (1 000 m²).

L'écrevisse de Californie (*Pacifastacus leniusculus*) est présente sur ce cours d'eau.

10. Diagnostic / atouts / limites

Atouts :

- Ruisseau et affluents pérennes
- 3 zones humides : Lajugie, Lavergne et amont Roc Blanc
- Alyte accoucheur, scirpe des forêts, salamandres et tritons palmés juvéniles

Limites :

- Continuité confluence difficile : sur-hauteur
- Ruptures continuité, configuration en escalier : 6 moulins + biefs au fil de l'eau
- Conflit d'usages zone humide / débordements sur route
- Absence de ripisylve sur 42 % du linéaire
- Absence de mise en défens sur 200 m linéaires
- Ecrevisse de Californie + 2 foyers bambous